

## **UN MEDIUM PEUT-IL PERDRE SON DON ?**

### **Perte de médiumnité et accidents de vie**

Effectivement un **médium** peut perdre son don dans les cas communément appelés d'accidents de la vie : veuvage subit, maladies fulgurantes ou tout autre événement traumatique. Ces irruptions négatives dans la vie du médium désorganisent son énergie et ses influx vibratoires et désorientent complètement son équilibre supra-sensoriel. En outre, la perte du don de médiumnité peut prendre diverses manifestations notamment temporelles : définitives ou seulement passagères selon la gravité du trouble vécu, et, on le verra, surtout fonction d'un éventuel manquement professionnel avéré. Reste à savoir, malgré tout, que le médium terrassé par un événement grave a la capacité de reprendre possession de son don, une fois la période passée, l'énergie recouvrée.

### **Déviance et perte de don du médium**

Dans ce cas, comment peut se manifester une telle entorse à l'éthique, à la **déontologie** requise par tout praticien ? La réponse est déjà dans la question : il s'agit d'une perte de contrôle du médium qui investit au-delà de l'admis la sphère privée du consultant et déclame des allégations dénuées de fondements.

Tout médium déviant commet ainsi une faute professionnelle qui déroge à la loi de la rigueur en la matière et peut atteindre au respect de la personne, sa vie privée, son honneur, son âme.

Dès lors, la perte de médiumnité pour un professionnel de cette discipline représente donc un effondrement à tous les points de vue : psychique, mental, spirituel qui peut bien souvent impacter la propre sphère physique du praticien surtout s'il s'avère définitif.

### **Retour ou amplification de son don de médium**

Heureusement, si on met de côté les cas rares de perte de contrôle du professionnel par un manquement à l'éthique ou au soin, il est bon de savoir que tout médium peut retrouver son don, voire l'amplifier à l'issue d'une période délicate.

En effet, la mise en jachère des facultés médiumniques du praticien, permet paradoxalement au professionnel de cet Art divinatoire de recharger son capital énergétique d'une certaine manière.

Libre de tout fardeau du passé proche, et ayant dépassé l'événement traumatique, le médium concerné peut ressaisir ses énergies à nouveau en sa possession et retrouver l'intégralité de ses dons.

Parfois même, on note de façon assez substantielle une amélioration qualitative ou une amplification quantitative de son potentiel médiumnique qui traduit bien la puissance supra-naturelle, la force cosmique des médiums.

© <https://www.esteban-frederic.fr/medium-perte-don/>